

ghissignies



ÉDITION 2024

www.ghissignies.fr

Editorial	4
Informations utiles	6
Etat civil 2023	8
Médailles du travail	8
Budget communal	10
Budget de fonctionnement	10
Budget d'investissement	11
Elements de comparaison	13
Les travaux 2023.....	14
Les travaux 2024.....	15
Les déchetteries de la Communauté de Communes	16
Cérémonies du souvenir.....	19
Culture	19
L'école de Ghissignies.....	20
Le mot de la directrice.....	20
Les associations	22
La cascade.....	22
Sports et loisirs	23
Association saint Jean-Baptiste	26
Ghissignies en fête – Animer le village, toujours et encore	28
Amicale de l'école.....	29
AAPPMA – La belle rivière	31
Informations communales diverses	35
Evolution de la taxe des ordures ménagères	38
Les bons gestes à adopter pour le tri	38
Brûlage des déchets verts	40
Une aide pour l'achat d'un vélo ou d'une trottinette	42
Déplacez-vous.fr : La plateforme des seniors	42
Le covoiturage pour réduire le nombre de voitures	42
Plantons le décor	43
Journée mondiale contre le cancer	44
Le PASS Colo	45
Pays de Mormal propre.....	47
Agenda.....	48



50%
Jardiniers
Professionnels
COOPÉRATIVE PROFESSIONNELS À DOMICILE

Passion Paysage

PAYSAGISTE : ENTRETIEN ET CRÉATION
ÉLAGAGE - ABATTAGE - TAILLE - TONTE - ENGAZONNEMENT

06 58 06 26 45
mgpassionpaysage@gmail.com
18 rue de la victoire 59530 ghissignies



Couverture d'Art de l'Avesnois

**Couverture, zinguerie, charpente,
bardage, isolation, ossature bois**

Jean Ognov

29, rue Luthon 59218 Neuville en Avesnois
03 27 49 52 69 - 06 07 31 59 24
www.couverture-art-avesnois.fr


SIRET 508 289 113 00021 - APE 4381 B



FRANCE CONSTRUCTION RÉNOVATION
ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BÂTIMENT

57C Rue Henri Roland 59218 POIX DU NORD
france.construction@yahoo.com

Tél : 06 21 94 59 55

Editorial

Ghissigniennes, Ghissigniens

Une nouvelle année commence et comme le veut la tradition, au nom de l'équipe municipale, je vous adresse notre bulletin annuel. C'est l'occasion de vous renouveler tous nos vœux de bonheur pour vous et ceux qui vous sont chers. Que cette année 2024 vous apporte joie, bonheur et santé dans un climat de paix et de solidarité.

Lors de la cérémonie des vœux, j'ai tenu à remercier toutes les personnes qui œuvrent au quotidien pour nos concitoyens, les agents de notre collectivité, les forces de l'ordre, les bénévoles associatifs, le corps enseignant pour assurer le bon fonctionnement des services, répondre aux attentes de chacun d'entre nous et concrétiser les projets définis par ordre de priorité, les enjeux de demain et les perspectives réalisables financièrement.

J'en profite également pour remercier **Cindy** pour la bonne gestion de la salle des fêtes, ainsi que **Florence**, pour son intervention dans l'aide aux devoirs apportée aux enfants de l'école qui le souhaitent dans le cadre de la garderie du soir.

Nous voilà en 2024. Une nouvelle année est toujours comme une page blanche. Une page que nous allons remplir de nos projets individuels et collectifs et que nous peuplons déjà de nos espérances personnelles, professionnelles, associatives, territoriales.

Mes pensées vont tout particulièrement vers celles et ceux qui souffrent, dans leur corps ou dans leur cœur mais aussi plus largement à travers le monde.

En effet, la guerre en UKRAINE, commencée le 24 février 2022 et que nous espérons courte, s'enlise à nouveau dans un hiver meurtrier et gangrène les rapports de force internationaux. Le conflit israélo-palestinien débuté le 7 octobre 2023 qui renaît, fracture le monde en deux camps qui paraissent irréconciliables. Les conférences mondiales sur le climat s'enchaînent et l'année 2023 aura été marquée par de lourds épisodes de catastrophes naturelles, des sécheresses aux inondations.

Le Pas de Calais proche de nous a été particulièrement touché. La commune s'est à nouveau mobilisée pour leur venir en aide.

La montée des extrémistes, dans les gouvernements, dans les peuples, fait perdre le discernement face aux grands enjeux actuels.

En 2024, la municipalité continuera d'apporter son soutien aux associations et maintiendra un fort taux d'investissement, même si nous savons déjà que nos charges de fonctionnement vont très sensiblement augmenter.

Je souhaite également la bienvenue aux nouveaux foyers installés dans la commune en 2023 et les invite à s'intégrer à la vie associative du village. Je remercie les artisans et commerçants qui participent financièrement à la parution de l'actuel bulletin.

Meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Soyons solidaires et prenons soin les uns des autres.

Le Maire,
Pierre DEUDON

Vœux du conseil

Le Maire

Monsieur Pierre DEUDON

Les Adjointes

Monsieur Francis SEIGNEZ
Monsieur Jean-Jacques LEFEBVRE
Monsieur Patrick TRICOT
Madame Delphine MARQUES

Les conseillères municipales

Madame Séverine SWIETEK
Madame Gaétane LALLEMAND
Madame Cindy SANTERRE

Les conseillers municipaux

Monsieur Laurent BLEUSE
Monsieur Roger JONET
Monsieur Christian BUISSET
Monsieur Fabien RIVIERRE
Monsieur Denis LEFEBVRE
Monsieur Géraud CARRE
Monsieur Didier PIRON

**Vous présentent leurs meilleurs vœux pour
l'année 2024.**



DEPUIS
1973

Jean-Marie
Boutteaux SARL

CHAUFFAGE - SANITAIRE - ÉNERGIES RENOUVELABLES
INSTALLATION – DEPANNAGE – ENTRETIEN

TEL : 03.27.49.58.29 - j.boutteaux@chauffage-boutteaux.com

RGE Chauffage+ RGE QualiBois RGE QualiPac RGE Ventilation+

MAIRIE

12 rue de la Victoire
Tel / Fax : **03 27 27 64 67**
Site Internet :
<http://www.ghissignies.fr>
E-mail : mairie@ghissignies.fr

Ouverture du secrétariat

LUNDI : de 14h00 à 18h00
MARDI : de 8h00 à 12h00
MERCREDI : de 9h00 à 12h00
JEUDI : de 8h00 à 12h00
VENDREDI : de 14h00 à 18h00

Permanence du Maire

Monsieur Pierre DEUDON
assure une permanence les :

Lundi – Mardi
Jeudi – Vendredi
de 16h30 à 18h00

GARDERIE

Le tarif adopté est le suivant :

1,00 € : de 7h30 à 8h40

1,00 € : de 16h30 à 17h30

1,00 € : de 17h30 à 18h30

Tarif forfaitaire à la séance

(quelle que soit la durée effective de présence)

IMPORTANT : Dans le cadre de la garderie, chaque LUNDI, MARDI et VENDREDI de 16h30 à 17h30 les enfants pourront bénéficier d'une aide aux devoirs (*hormis les enfants de maternelle*). Pour bénéficier de cette aide, les parents devront simplement cocher une petite case supplémentaire insérée sur le bulletin de garderie (*cette aide étant dispensée dans le cadre de la garderie, elle sera facturée au tarif de 1,00 €, même tarif qu'une heure de garderie classique*)

Les inscriptions se font à la semaine à l'aide d'un bulletin à déposer le **jeudi matin** au plus tard dans la boîte aux lettres prévue à cet effet située dans le hall de la mairie (*bulletin à disposition des parents sur cette même boîte aux lettres*).

Le règlement se fait à l'issue de chaque période dès réception de la facture correspondante par les parents.

CANTINE SCOLAIRE

TARIF UNIQUE

Depuis le 1^{er} septembre 2023 : **4,20 €**

Inscriptions à la semaine uniquement à l'aide du bulletin mis à disposition sur la boîte aux lettres située dans le hall de la mairie (*indiquer clairement le nom, prénom de l'enfant et les jours de la semaine où il mangera à la cantine*).

Bulletin complété à déposer soit dans la boîte aux lettres située dans le hall (de préférence) ou dans la boîte aux lettres de la mairie (à l'extérieur) dans le courant de la semaine mais impérativement pour le **JEUDI avant 10h00**, dernier délai.

Le dernier relevé des boîtes aux lettres sera effectué le JEUDI à 10h00. Tous les bulletins d'inscription déposés dans le courant de la semaine seront collectés et analysés en vue de la commande hebdomadaire auprès de la société API. **Seuls les repas réservés seront validés.**

Possibilité d'inscription pour plusieurs semaines en indiquant précisément par écrit la période concernée.

Depuis le 1^{er} septembre 2022, le règlement se fait

- Soit directement en ligne après réception de l'avis des sommes à payer par la trésorerie ;
- Soit par chèque à l'ordre du Trésor Public indiqué sur l'avis des sommes à payer.

Les factures sont éditées toutes les 3 semaines.

Liste des assistantes maternelles agréées de Ghissignies

Mme MALAQUIN Claudine (43 route du Quesnoy)

03 27 19 19 39 - 06 32 74 83 20

Mme SANTERRE Cindy (14 rue de la Paix)

03 27 26 18 11 - 06 99 05 76 75

Location de la Salle des Fêtes

Tarif applicable au 1^{er} janvier 2022
Week-end uniquement

Susceptible d'être modifié après travaux, en fonction des prix du marché des énergies.

Habitants de GHISSIGNIES

200,00 € + électricité + gaz

Extérieurs au Village

250,00 € + électricité + gaz

Cautions : 100,00 €

Journée supplémentaire : 60,00 €

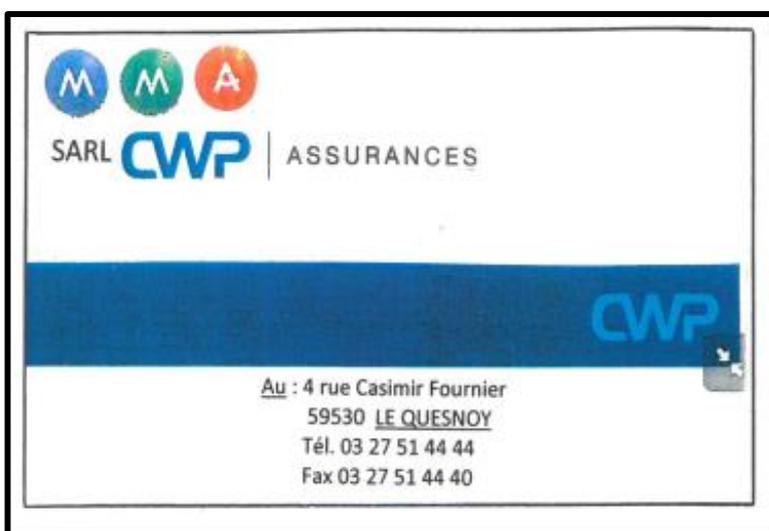
Electricité : 0,20 € par kWh consommé / **Gaz : 0,60 €** par m3 consommé

Les clés de la salle vous seront remises à la salle des Fêtes suivant les modalités ci-après :

- **REMISE** : le VENDREDI à 17h00
- **RESTITUTION** : le LUNDI à 12h00 au plus tard

Réservation en Mairie.

Salle indisponible en raison de la réhabilitation (début avril 2024 jusqu'à fin décembre 2024 suivant avancement des travaux).



28 ANS D'EXPÉRIENCE
REALISATIONS DANS LA PLUPART DES DOMAINES
DE L'ELECTRICITE

Installation Courant Fort - Courant Faible, Sureté
dans : ERP, Bâtiment Tertiaire, Site Industriel,
Logement,
Solutions pour Economie d'Energie

SIRET : 813 348 976 00016

CAPITAL : 50 000 Euros

B2V-ELECTRICITE
ELECTRICITE GENERALE

CONCEPTION - INSTALLATION - MAINTENANCE

WROBLEWSKI Bertrand (Gérant)
Mobile : 07 60 17 22 45

Tél : 09 72 64 12 47

Email : agence@b2v-electricite.com

5 naissances survenues hors de la commune



CAUDRELIER Lou	Le 11 août à Saint-Saulve
DELEBECQUE Robin	Le 21 octobre à Valenciennes
DELVALLEE Charly	Le 1 ^{er} septembre à Saint-Saulve
LECLERCQ Sacha	Le 25 juin à Le Cateau-Cambresis
RIVIERRE Elyot	Le 11 octobre à Valenciennes

1 Mariage



BOUFFLERS Laurent et PENEL Marie	Le 29 juillet
----------------------------------	---------------

2 Décès



BREMAN Hugoline née VAN DEN BOSCH	Le 28 novembre
GOSTIAU Bernard	Le 30 décembre

Médailles du travail

Echelon GRAND OR (40 années de services)	Monsieur Bruno BLEUSE
Echelon OR (35 années de services)	Monsieur Alain DAVID
Echelon Argent (20 années de services)	Monsieur Thierry LEMIRE
Echelon Argent (20 années de services)	Madame Elodie MUYL
Echelon Argent (20 années de services)	Madame Sylvie THIEBAUT

RECENSEMENT CITOYEN

Vous allez avoir 16 ans ?

Vous devez vous faire recenser auprès de votre commune de domicile entre le jour de vos 16 ans et le dernier jour du 3^{ème} mois qui suit celui de votre anniversaire.



Quant et où se faire recenser ?

Chaque citoyen doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3^{ème} mois qui suit celui de son anniversaire. Cette démarche s'effectue à la mairie du domicile.

A noter : si les délais ont été dépassés, il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

Pourquoi se faire recenser ?

La Mairie vous remettra une attestation de recensement qu'il est primordial de conserver précieusement.

Attention ! Aucun duplicata ne pourra être délivré.

En effet, cette attestation vous sera réclamée si vous souhaitez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire... et même conduite accompagnée).

Le recensement permet à l'administration :

- De convoquer le jeune pour qu'il effectue la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)
- De l'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

Vous pouvez obtenir des informations complémentaires sur le site officiel de la défense (<https://www.defense.gouv.fr/jdc>).

Pièces à fournir : Carte d'identité
Livret de famille des parents
Justificatif de domicile

Budget communal

Budget de fonctionnement

Nous vous présentons ci-après la synthèse du budget communal 2023 des sections de fonctionnement et d'investissement. Pour information, le tableau du budget de fonctionnement permet une analyse comparative de l'année 2022 avec l'année 2023.

Au **1^{er} janvier 2024**, la dette de la commune s'élève à la somme totale de : **191 196,00 €**

Montant du remboursement annuel : **27 984,00 €** (*Capital* 25 460,00 € / *Intérêts* : 2 524,00 €)

Analyse du Budget : FONCTIONNEMENT 2023

RECETTES				DEPENSES			
	2022	2023	%		2022	2023	%
70 : Produit des services	17 000,00	14 750,00	3,74	011 : Charges à caractère général	115 066,00	121 651,00	30,85
		0,00	0,00	012 : Charges de personnel et frais assimilés (*)	126 260,00	132 650,00	33,65
73 : Impôts et taxes	199 735,00	214 964,00	54,53	014 : Atténuation de produits	32 000,00	31 895,00	8,08
74 : Dotations et subventions	92 350,00	97 173,00	24,65	65 : Autres charges de gestion courante	57 393,00	65 463,00	16,61
75 : Autres produits Gestion courante	5 100,00	8 400,00	2,13	66 : Charges financières	4 579,00	3 570,00	0,91
77 : Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	67 : Charges exceptionnelles	600,00	0,00	0,00
013 : Atténuation de Charges (*)	20 000,43	8 970,94	2,27	68 : Dotations aux amortissements et provisions	100,00	100,00	0,03
002 : Excédent reporté	41 791,57	49 968,06	12,68	023 : Virement section investissement	39 979,00	38 897,00	9,87
TOTAL	375 977,00	394 226,00	100,00	TOTAL	375 977,00	394 226,00	100,00

(*) Le montant réel des charges de personnel est égal à :

132 650,00 € – 8 970,94 € (*aide de l'Etat pour les contrats CUI PEC*) = 123 679,06 € (31,37 % du budget).

Budget d'investissement

RECETTES				DEPENSES			
	2022	2023	%		2022	2023	%
001 : Solde d'exécution reporté	325.184,67	79.593,40	20,57	041 : Opérations patrimoniales (Opérations d'ordre/Régularisation frais d'études)	45 500,00	31.800,00	8,22
021 : Virement du fonctionnement	39.979,00	38.897,00	10,05	16 : Remboursement emprunts	37 319,00	38.328,00	9,91
041 : Opérations patrimoniales (Opérations d'ordre/Régl. frais études)	45.500,00	31.800,00	8,21	20 : Immobilisations incorporelles *	45 500,00	52.799,00	13,64
				21 : Immobilisations corporelles**	23 873,00	13.116,00	3,39
10222 : Fonds compensation TVA	5.024,00	14142,00	3,66	23 : Immobilisations en cours***	533 373,00	250.839,00	64,84
10226 : Taxe aménagement	1.000,33	1.000,60	0,27				
1068 : Affectation (<i>Excédent fonct. capitalisé</i>)	59.229,00	63.600,00	16,44				
1321 : Subvention Etat (<i>Ecole numérique</i>)	0,00	0,00	0,00				
1322 : Subvention régionale Eglise	74.084,00	62.594,00	16,27				
1323 : Subvention départementale Eglise	135.564,00	94.895,00	24,53				
13251 : Fonds de concours CCPM/FSIC (<i>Travaux Voirie</i>)	0,00	0,00	0,00				
1641 : Emprunt (<i>Travaux Voirie</i>)	0,00	0,00	0,00				
TOTAL	685 565,00	386.882,00	100,00	TOTAL	685 565,00	386.882,00	100,00

Analyse du budget : INVESTISSEMENT 2023

Décomposition des chapitres (prévisions du Budget Primitif)

*** 20 : Immobilisations incorporelles**

Opération 91	Etudes, honoraires maître d'oeuvre Eglise	20 999,00 €
Opération 93	Travaux d'accessibilité de la salle des fêtes	31 800,00 €
	TOTAL	52 799,00 €

**** 21 : Immobilisations corporelles**

Opération 82	Installation de voirie	10 616,00 €
Opération 87	Achat matériel divers	2 500,00 €
	TOTAL	13 116,00 €

***** 23 : Immobilisations en cours**

Opération 82	Travaux voirie	53 544,00 €
Opération 91	Travaux Eglise	135 126,00 €
Opération 93	Travaux accessibilité	62 169,00 €
	TOTAL	250 839,00 €

InterMarché
LE QUESNOY **HYPER**

Carburant 24/24 + pompe poids lourds

leDRIVE InterMarché Drive et livraison à domicile

InterMarché LOCATION Location de véhicules

Distributeur de billets

Service clé à la minute

mag presse

LA CAVI Du en France Cave à vins

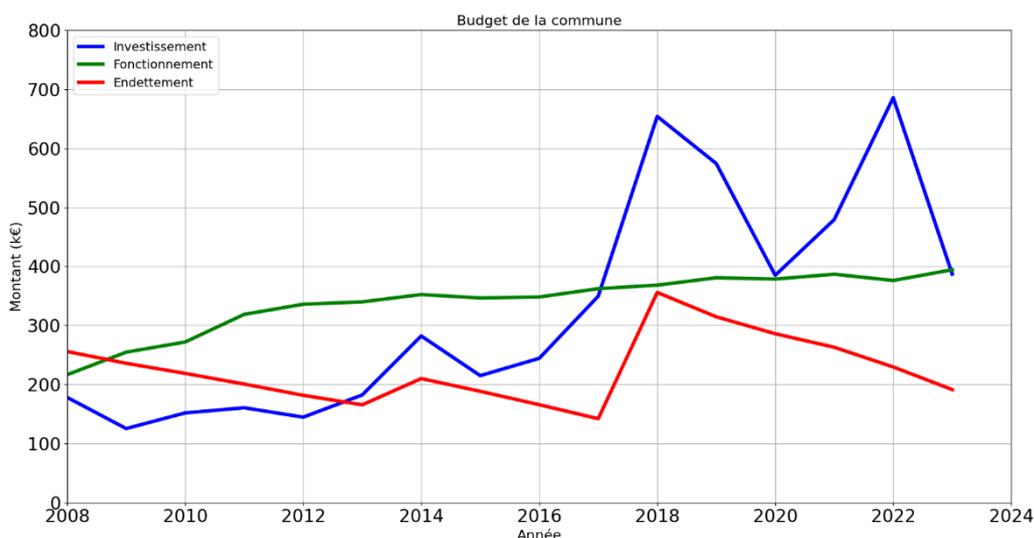
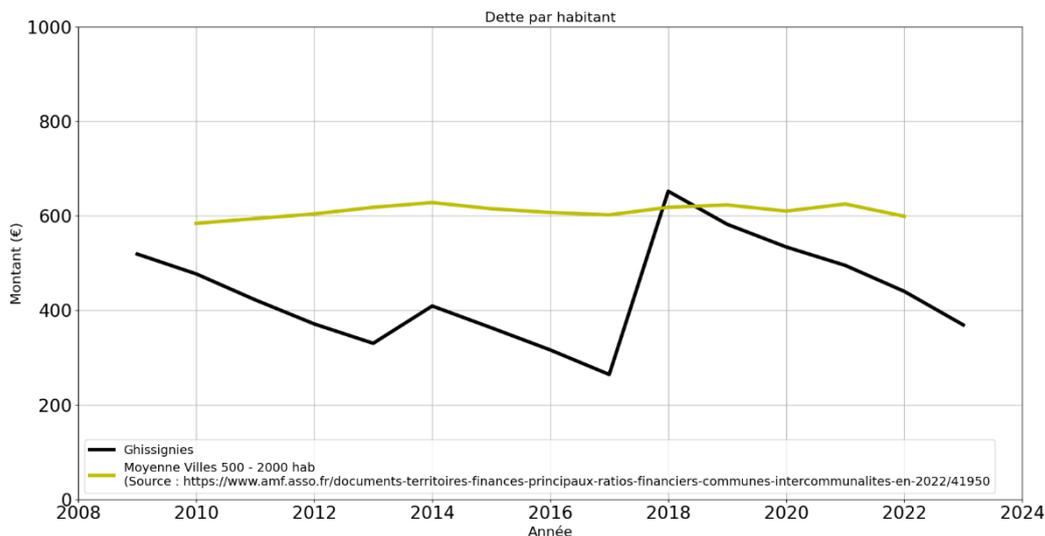
LE PRESSING des Portes de l'Europe Pressing

Leonidas

DU LUNDI AU SAMEDI DE 8H30 À 20H30

☎ 03 27 27 61 07

Elements de comparaison



L'opération 82 permet d'anticiper les travaux des éventuelles voiries. L'opération 91 permet d'anticiper les travaux pour la dernière tranche de la rénovation de l'église (rénovation de l'intérieur), et l'opération 91 permet de financer les travaux d'accessibilité de la salle des fêtes.

Les graphiques ci-dessus présentent l'évolution du budget de la commune sur plusieurs années. Il est à noter que le budget de fonctionnement a légèrement augmenté, en ligne avec l'inflation.

Le budget d'investissement a très fortement diminué cette année, les travaux de restauration de l'église ayant été achevés pour les tranches 2 et 3. Le niveau d'investissement reste sur la trajectoire budgétaire des années précédant ce fort niveau de dépense.

Dans tous les cas, l'endettement reste maîtrisé, avec une baisse ces quatre dernières années qui est liée à l'échéance du remboursement de certains emprunts. Par rapport à la moyenne

des communes de même importance, Ghissignies reste en dessous de la moyenne pour sa dette rapportée au nombre d'habitants ce qui permet d'envisager sereinement de futurs investissements.

Le fort niveau d'immobilisations dans l'analyse du budget d'investissement va permettre d'autofinancer les futurs travaux prévus, en particulier d'éventuels travaux de voirie. L'endettement restera donc contenu les prochaines années malgré les investissements prévus.

Les travaux 2023

Durant l'année 2023, les travaux d'exploitation et de maintenance ont été poursuivis.

Le remplacement de la toiture du local des associations a été effectué par les adjoints.

Dans le cadre de l'aménagement des entrées du village sur la route départementale 86, des plantations ont été réalisées avec l'appui du parc naturel régional de l'avesnois et du département.

Les dossiers de subvention pour la rénovation de la salle des fêtes ont été déposés auprès de la sous-préfecture et du département.

Par ailleurs, un dossier a été déposé le 26 octobre 2023 auprès du Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés afin de mettre en œuvre, en faveur des aînés et au bénéfice de toutes les générations, un projet d'aménagement autour de la salle des fêtes.

D'autre part dans le cadre du renouvellement de la labellisation E3D, les enseignants, les élèves associés à la municipalité, ont participé à l'embellissement du village par la plantation de fleurs au rond-point du château d'eau et autour de l'église.



La page 2024 s'ouvre :

L'année 2024 sera marquée par la poursuite et l'engagement de travaux et chantiers. Comme annoncé l'année dernière, les travaux de réaménagement de la salle des fêtes vont bientôt débiter.

Nous envisageons de réaménager la cuisine, les toilettes, le cheminement, la sécurité, l'implantation d'une nouvelle salle en vue de suppléer la cantine scolaire actuelle.

L'objectif du projet est de permettre à la commune de finaliser son agenda d'accessibilité en engageant au plus vite des travaux de réhabilitation complet de la salle des fêtes afin de permettre un accueil optimal de tous les usagers dans un bâtiment rénové, pratique, fonctionnel et d'inclure, dans ce projet global, la création d'une cantine scolaire remplissant les mêmes conditions d'accueil pour les enfants.

Cette opération permettra également de préserver le patrimoine bâti communal.

Les subventions sollicitées, ont été obtenues pour un montant de :

- 101 470 00 € au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux,
- 124 381,00 € au titre de l'Aide Départementale aux Villages et Bourgs,

Sur une dépense totale de 250 000,00 € Hors Taxe.

L'appel d'offre a été mis en ligne sur la plateforme du CDG (centre de gestion de la fonction publique territoriale) ainsi que sur le BOAMP (bulletin officiel annonces marchés publics).

Par ailleurs, un dossier de candidature au titre du fonds d'appui pour des territoires innovants seniors a été déposé le 26 octobre 2023.

Le 28 décembre le réseau francophone des villes amies des aînés nous a informé que notre candidature au fonds d'appui avait été retenue et qu'une subvention d'un montant de 40 000€ nous était accordée pour mettre en œuvre le projet en faveur des aînés et au bénéfice de toutes les générations. Ce projet permettra d'aménager un espace intergénérationnel autour de la salle des fêtes avec espace de détente, de repos, bancs, bouldrome...

J'adresse tout particulièrement mes remerciements à Mme Julie MARCHAND, Responsable du service action sociale de la Communauté de Communes du Pays de MORMAL et référente pour la Communauté Amie des Aînés (CADA), pour l'aide apportée dans l'élaboration du dossier susvisé.



Les déchetteries de la Communauté de Communes

La déchetterie est un espace clos et gardienné où les particuliers peuvent venir déposer certains déchets qui ne sont pas collectés par les circuits habituels de ramassage des déchets ménagers. Pensez à vous munir de votre badge de déchetterie ou d'un justificatif de domicile + carte grise. Pré triez vos déchets : en séparant les bois des encombrants, le polystyrène et le plastique des cartons, etc. Plus d'information sur le site : www.cc-paysdemormal.fr

Désormais les horaires des déchetteries sont communs pour les quatre déchetteries de la communauté de Communes du Pays de Mormal : Le Quesnoy, Bavay, Landrecies, Poix du Nord.

**Horaires
d'hiver**

**Du 2 novembre au 31 mars -
fermeture les jours fériés**

**Horaires
d'été**

**Du 1er avril au 31 octobre -
fermeture les jours fériés**

Bavay et Le Quesnoy
Lundi
Mardi
Mercredi
Jeudi
Vendredi
Samedi
Dimanche

Matin		Après-Midi	
Fermé			
8h30	12h00	13h30	17h00
8h30	12h00	13h30	17h00
8h30	12h00	13h30	17h00
8h30 à 17h00 en continu			
8h30 à 17h00 en continu			
8h30	12h00	Fermé	

Bavay et Le Quesnoy
Lundi
Mardi
Mercredi
Jeudi
Vendredi
Samedi
Dimanche

Matin		Après-Midi	
Fermé			
8h30	12h00	13h30	18h00
8h30	12h00	13h30	18h00
8h30	12h00	13h30	18h00
8h30 à 17h00 en continu			
8h30 à 17h00 en continu			
8h30	12h00	Fermé	

Contact : Service environnement de la Communauté de Communes du Pays de MORMAL

4, avenue de la légion d'honneur – 59550 LANDRECIES - 03 27 77 52 35



SARL CAUCHY *Samuel*
TRAVAUX PUBLICS, COLLECTIVITÉS ET PARTICULIERS

TERRASSEMENT - EMPIERREMENT
BORDURES - PAVAGE - ENROBÉS
AMÉNAGEMENT DE TERRAIN
ASSAINISSEMENT
CITERNE À RÉCUPÉRATION D'EAU DE PLUIE

Tél : **06.08.64.96.04**
Fax : **03.27.25.05.95**
sarlcauchy@gmail.com
38ter ROUTE DE LE QUESNOY – 59530 GHISSIGNIES





AU 1^{ER} JANVIER 2024

VOTRE SERVICE DÉCHÈTERIE ÉVOLUE !

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE*

Horaires d'hiver jusqu'au 31 mars

LUNDI	FERMÉE	13H30 - 17H00
DU MARDI AU JEUDI	8H30 - 12H00	13H30 - 17H00
DU VENDREDI AU SAMEDI	8H30 - NON STOP	- 17H00
DIMANCHE	8H30 - 12H00	FERMÉE

*Clary : mardi, jeudi et samedi de 13h30 à 17h00 et dimanche de 8h30 à 12h00.
 *Bermerain : lundi et vendredi de 13h30 à 17h00 & mercredi et samedi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.
 *Saint-Amand-les-Eaux : lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi : de 9h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h00, dimanche de 9h00 à 12h00.

ACCÉDEZ À VOS DÉCHÈTERIES **COMME AVANT !**
 EN SUIVANT LES CONDITIONS ET RÈGLES EN VIGUEUR SUR CES DERNIÈRES.

1 NOUVELLE APPLICATION NOUVEAU NUMÉRO VERT

L'application **SIAVED INFOS** est la **nouvelle application officielle de vos services déchets !** Elle recense toutes les informations utiles au **tri** et à la **réduction de vos déchets**, en fonction de **vos emplacement, votre commune** : horaires et informations pratiques sur les déchèteries, consignes de tri et bien plus encore.

Télécharger dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

SERVICE DÉCHÈTERIE (ET AMIANTE)
0 800 003 793 Service & appel gratuits
 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

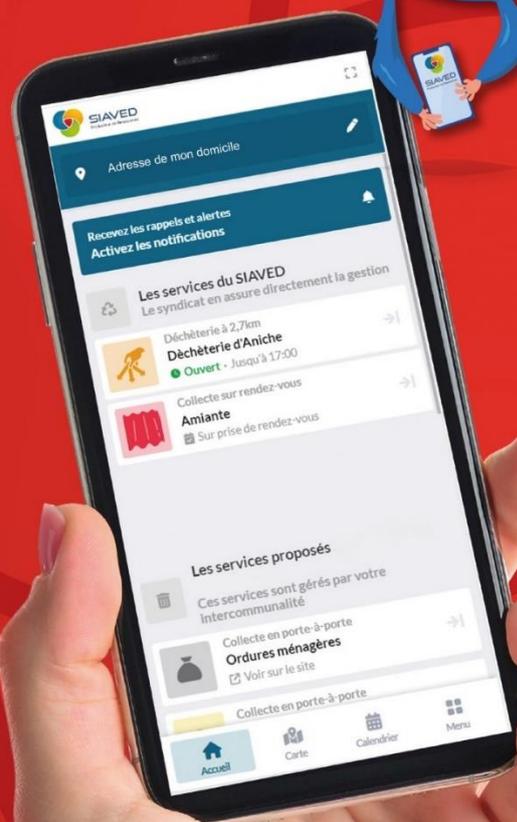


Conception : SIAVED / Impression : Ethap

VOTRE SERVICE DÉCHÈTERIE ÉVOLUE ! 1 NOUVEAU RÉFLEXE 1 APPLI AU QUOTIDIEN



**HORAIRES ACTUALISÉS
DÉCHETS ACCEPTÉS
CARTE INTERACTIVE**



CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES : PUBLIDATA / ADOBE STOCK



SIAVED
Producteur de Ressources

Cérémonies du souvenir

Les cérémonies commémoratives des 8 mai, 14 juillet et 11 novembre ont à nouveau été suivies par de nombreux ghissigniens.



Fête nationale du 14 juillet



Commémoration du 11 novembre

Culture

La culture à Ghissignies en 2023 :

Ont été financés par la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MORMAL :

Le spectacle théâtre « Chez Manu et Odile », le retour » animé par le collectif des BAL-TRINGUES, compagnie lilloise en date du 17 février.

Le Fonds d'Animation Culturel de 1 000,00 € a été utilisé dans le cadre de la fête des ESTIVALES de GHISSIGNIES pour le concert de « TANTE ADELE » le 24 juin.

La prestation musicale de l'harmonie de POIX DU NORD le 25 juin

L'association « GHISSIGNIES EN FETE » a financé la troupe de théâtre « LES VOIETTES » de VENDEGIES AU BOIS pour une pièce de théâtre de boulevard « C'EST PAS LE MOMENT ! » le 23 septembre.



Pierre Notarianni
IMMOBILIER
Gérald MONNIER
07.54.37.44.30

ACHAT

VENTE

LOCATION

ESTIMATION GRATUITE



Gérald Monnier - 36 Rue du Maréchal Joffre 59530 LE QUESNOY - 07.54.37.44.30

 @geraldimmobilierquesnoy -  @gerald.monnier@notarianni-immobilier.fr

L'école de Ghissignies

Le mot de la directrice

Toute l'équipe de l'école primaire de Ghissignies se joint à moi pour vous souhaiter nos meilleurs vœux pour l'année 2024 : santé, bonheur et réussite dans la réalisation de tous vos projets.

Nous remercions vivement la municipalité qui est toujours à l'écoute des besoins de l'école.

Merci également à l'Amicale des parents d'élèves présidée par Mme CZESZAK jusqu'en juillet 2023 et qui a passé le relais à Mme LOUVET en septembre. L'Amicale est une aide précieuse pour l'école car elle permet de l'aider à financer des sorties et des achats pédagogiques et propose aux enfants des manifestations festives et ludiques.

Comme tous les ans, le personnel de l'école change, et après avoir travaillé avec Ophélie que nous remercions pour sa bienveillance auprès des enfants, nous accueillons depuis septembre Aline et Marie qui ont rejoint Isabelle dans l'équipe. Nous comptons une nouvelle maîtresse dans notre équipe depuis septembre 2023, qui enseigne le jeudi dans la classe des CP/CE1/CE2 et faisant le 1/4 de décharge de Mme LETERTRE : bienvenue à Mme Océane WIECKOWSKI.

Lors de l'année 2023, les élèves ont pu bénéficier d'une sortie pédagogique à la cité nature d'Arras, où les enfants ont pu agrémenter leur visite par un parcours sensoriel, et une animation sur les déchets. Il y a eu aussi notre traditionnelle sortie au théâtre des 3 chênes en début d'année scolaire 2023, pour une séance cinéma. Un spectacle de marionnettes a été offert en février par l'Amicale des parents d'élèves.

Les enfants ont participé à diverses actions, certaines sur le thème du développement durable qui fait l'objet de notre projet d'école : plantations dans le village et dans l'école, participation à la semaine du goût en partenariat avec "des légumes au moulin", mais aussi participation à l'action ELA, et à la semaine des maths pour les élèves de primaire.

Les élèves ont pu partager un goûter de fin d'année avec les aînés du village, moment privilégié de partage intergénérationnel. La fête de l'école a clôturé l'année scolaire avec ses traditionnelles danses, sur le thème des dessins animés des années 1980, suivies par la remise des prix offerts par la municipalité.

Pour terminer, je remercie personnellement toute mon équipe, dont la conscience professionnelle est toujours au rendez-vous et avec laquelle la bonne humeur et le respect rendent les journées de travail agréables.

Un grand merci à tous ! Bonne année.

La directrice,
Virginie COCHE



Le spectacle de marionnettes



La semaine des maths



Dégustation des recettes réalisées pour la semaine du goût



Goûter avec les aînés



Sortie à la cité nature d'Arras



Plantations dans le village



Les associations

La cascade

L'association « LA CASCADE » et moi-même tenons à présenter, à vous ainsi qu'à vos proches, tous nos vœux pour cette nouvelle année. Nous espérons qu'elle vous apportera le bonheur, la santé et la concrétisation des projets qui vous tiennent à cœur.

Je souhaiterais également profiter de cette occasion pour vous remercier de votre engagement. Sans vous, il aurait été impossible à l'association de mener à bien les actions collectives que nous avons portées. Tous ces moments n'ont été rendus possibles que grâce à votre présence.

La section « aînés » est peu nombreuse. Je vous encourage vivement de renforcer les effectifs. Les rencontres se déroulent chaque 1^{er} jeudi du mois à 14h30 à la salle des associations. Elles permettent de partager des moments conviviaux avec d'autres personnes. Les seniors doivent continuer de développer et entretenir le lien social. La section « gym » poursuit son activité physique adaptée au rythme et capacités de chacun. Les ateliers dispensés permettent d'améliorer l'image de soi et développer la confiance en soi, d'encourager les personnes à pratiquer une activité physique régulière et pérenne, de travailler sur la condition physique des participants, les capacités respiratoires, la souplesse articulaire, le renforcement musculaire... Les cours sont dispensés par un professionnel éducateur sportif et ont lieu le mercredi à 18h00 à la salle des fêtes. L'association de gestion du Centre Social et Culturel Edouard Bantigny de LANDRECIES a accordé en 2023 un financement pour la réalisation des ateliers cités ci-dessus.

Pour l'année à venir, j'espère que notre association et nos activités vous apporteront toute la satisfaction recherchée et que nous resterons liés par notre passion commune. En vous renouvelant tous mes vœux pour cette année.

Bien cordialement,

Le président



Sports et loisirs

Au moment d'entrer dans cette année 2024, tous les membres du Club Sports et Loisirs se joignent à moi pour vous présenter tous nos vœux. Que cette nouvelle année soit celle de la réalisation de tous vos projets, mais surtout, qu'elle apporte à l'ensemble de votre famille bonheur et santé !

Les activités que nous proposons depuis plusieurs années continuent sur le même rythme.

Avec la section Gym tout d'abord. Les séances hebdomadaires ont pu reprendre en septembre 2023 avec près de vingt-cinq membres qui se retrouvent chaque jeudi de 19h00 à 20h00 à la salle des fêtes du village. Ces séances, assidûment suivis par les membres, permettent de faire travailler le cardio et le renforcement musculaire de l'ensemble du corps. Melody est toujours à la manœuvre et continue à assurer les activités dans la joie, la transpiration, et la bonne humeur. Nous la remercions chaleureusement pour son investissement.

Il est toujours possible de s'inscrire à tout moment dans l'année en cours. Et, depuis cette nouvelle saison, nous proposons la participation à la séance. Ce qui permet à chacun, en fonction de son agenda et des activités, de pratiquer un peu de sport à la demande.

Côté Théâtre avec la troupe Bouche-à-Oreille, nous travaillons depuis près de 3 ans sur une comédie policière écrite spécialement pour nous par Sandrine HENNEUSE.

Celle-ci, intitulée « Du Haggis pour les cochons » vous emmènera dans l'ambiance des intrigues policières, non dénuées de situations cocasses.

De nombreux aléas au cours de ces 3 années passées n'ont pas permis de mettre en place les représentations annuelles auxquelles nous étions fidèles. En effet, nous avons dû pallier le départ de 2 comédiennes qui a conduit à l'abandon de la pièce initialement prévue ; puis la recherche et l'arrivée de nouvelles recrues et la reprise d'une nouvelle pièce ont ralenti la mise en place de la pièce. Cependant, grâce à notre ténacité, nous avons proposé une représentation privée, dans nos décors, début décembre 2023, afin d'assurer notre jeu avant de nous représenter à Louvignies-Quesnoy, le dimanche 04 février 2024, dans la salle des fêtes. La pièce sera proposée à Ghissignies en novembre.

D'autres dates seront proposées durant l'année à venir. Vous pourrez en prendre connaissance sur notre page Facebook. Par ailleurs, pour la deuxième année, le Club Sports et Loisirs accompagne Melody et sa troupe de comédiens et musiciens dans son spectacle « Once Upon @ time ».

Cette comédie musicale est un grand spectacle rythmé par de la musique Pop Rock « Disney » interprétée en live, de la danse, de la comédie, de la vidéo et de la magie burlesque.

Elle raconte l'histoire d'une princesse 2.0 qui prend en main son destin et se met à la recherche de son prince avec les outils d'aujourd'hui ...

Elle raconte aussi des sujets de société actuels : la place de la femme, l'utilisation et les limites d'Internet.

Du rêve, de l'émotion, des aventures musicales et intemporelles enchanteront petits et grands.

Forte des 2 représentations faites à guichet fermé à Louvignies-Quesnoy début Mars 2023, cette troupe se produira à nouveau à Recquignies les 30 et 31 Mars 2024 et de nouvelles dates devraient encore arriver, qui seront également publiées sur la page Facebook du Club.

Enfin, début Mai dernier, avec la collaboration de l'association « Des Légumes au moulin » (anciennement les 3 courges), nous avons organisé pour la 2eme année dans les jardins de Dominique TELLIER notre manifestation « Les jardins Animés de GHISSIGNIES ».

Au mois de mai, le temps n'a pas été avec nous pour les 2 journées des Jardins Animés. La pluie s'est invitée et a partiellement gâché la fête. Malgré cela, des intrépides ont bravé ces intempéries et ont pu profiter des animations proposées :

Expo vente d'Artisans avec la présence de peintres sur toile et sur palettes, sculpteurs sur bois, coutelier, couturiers ..., animations musicales et artistiques avec le groupe Jazzy « Swing Songs », le Clown Zygmus et la magicien Cardriel qui a fait perdre la tête avec ses tours incroyables, balade à poney et marché aux fleurs et plants potagers.

A l'heure actuelle, nous ne pouvons encore vous dire si une 3eme édition aura lieu.

Toute l'actualité du Club est à suivre sur notre page Facebook « CSL Ghissignies » ... alors restez connectés !

Nous terminons en remerciant toutes les personnes qui nous soutiennent dans nos actions, nous suivent, nous accompagnent et nous aident dans l'organisation de nos manifestations. **Sans bénévole, les associations ne peuvent fonctionner. Alors, je remercie ici particulièrement ceux qui sont présents avec nous.**

Un grand merci également à la municipalité qui reste un lien important dans la communication et la réalisation de nos activités.

Bonne et heureuse année à vous tous !

Christophe DANCZAK et les membres actifs du Club Sports et Loisirs.



Une représentation à Noël



Les jardins animés aux trois courges



Exposition lors des jardins animés (6 et 7 mai 2023)

32 rue du Pont
59 550 FONTAINE AU BOIS

SAS DRUEZ

ENTREPRISE FAMILIALE DEPUIS PLUS DE 15 ANS

03 27 77 24 20 

> Terrassement > Assainissement > Tous types de pavages
> Enrobé > Création de cour - Terrasse & allée de garage

La Boucherie
Quercitaine

Boucherie - Charcuterie - Traiteur



Dampée

LIVRAISON A DOMICILE
4, place du Général leclerc Le Quesnoy
Tél. 03 27 49 09 58

Association saint Jean-Baptiste

Chers citoyens,

En ce début d'année 2024, les membres du bureau de l'Association St Jean Baptiste ont à cœur de vous faire part de leurs bons vœux. Que cette année vous apporte joie, santé et sérénité dans votre foyer, dans votre commune.

Durant l'année 2023, l'association s'est employée à œuvrer au maintien de la qualité de nos quatre logements par un habitat digne et décent et ainsi permettre à quatre foyers de vivre confortablement dans notre commune.

Pour ce faire, nous maintenons un équilibre financier de l'association.

Celui-ci nous permet l'action sociale envers la jeunesse qui rencontre un succès constant, en effet cette année, 66 enfants de notre commune se sont vus remettre la somme de 20 € pour défrayer leurs parents dans les activités sportives ou culturelles.

Les enfants concernés, âgés de 0 à 18 ans, représentaient 50 % de notre jeunesse.

Dans notre local du rez-de-chaussée, nous continuons d'accueillir les enfants du catéchisme de la commune et plus, nous contribuons également à financer le coût du livret en rapport avec cet enseignement.

Nous gardons le souci d'animer la vie collective avec les locataires et plus encore avec le voisinage.

Le terrain à l'arrière de la résidence accueille plusieurs jardins partagés.

En 2024, nous aurons à cœur d'améliorer l'espace paysagé notamment au niveau de l'entrée et le long de la rue notamment par un verdissement.

L'association St Jean Baptiste veut donc pérenniser ses actions et ainsi participer au vivre ensemble par l'habitat, la vie sociale et l'embellissement du site.

Le Bureau de l'Association

Denis LEFEBVRE, président

Véronique DEUDON, trésorière

Daniel CORBILLON, secrétaire

Morgan SCOTTEZ

Roger JONET

Tartine et Gourmandise

MAISON BONNAIRE

Boulangerie-Pâtisserie

16 Route Nationale
59530 LOUVIGNIES-QUESNOY
Tél : 03 27 27 34 70

Ouvert tous les jours de 6 h à 19 h
Fermé le mercredi
Ouvert le dimanche de 6 h à 12 h 30



RENAULT **DACIA**

BRIHAYE Automobiles

22, Chemin des Croix
59530 LE QUESNOY
Tél. 03 27 49 02 60



VALBETEC

Ingénierie fluides et thermique
Maîtrise d'œuvre • Architecture d'intérieur

Ghissignies en fête – Animer le village, toujours et encore.

2023, l'année des records

Chers habitantes et habitants de Ghissignies,

L'année 2023 a été pour l'association Ghissignies en fête l'année des records :

- Record de chaleur lors des deux fêtes en juin et en octobre. C'est sous un soleil éclatant et sous une forte chaleur que nous avons pu vous accueillir sur la place du village.
- Record d'affluence en juin durant Les Estivales. Le concert du groupe « Tante adèle » a amené un grand nombre de personnes extérieures au village, venues tout exprès pour le Groupe.
- Record du nombre de bénévoles. Le noyau habituel s'est enrichi de nouvelles personnes, amenant une nouvelle énergie et de nouvelles idées.

Ces trois éléments combinés (la météo clémente, le nombre de bénévoles et l'affluence) et l'excellent travail d'organisation en amont réalisé par le bureau de l'association dans son ensemble ont été la clé du succès des deux manifestations de l'année dernière.

C'est l'occasion ici pour moi de remercier chaque membre du bureau pour le temps passé, sans compter les heures, afin de pouvoir vous proposer des animations de qualité et sans cesse renouvelées. Les travaux prévus dans la salle des fêtes du village vont bouleverser le calendrier et le contenu des festivités en 2024.

Néanmoins, nous nous réunissons déjà avec le bureau afin de trouver des dates et des lieux qui nous permettront de nous retrouver pour faire la fête. Les dates et le format exact de ces fêtes ne sont pas encore totalement définis, aussi je ne peux vous en dire plus ici.

Dès que possible, nous reviendrons vers vous avec plus d'informations, par le biais des canaux de communication que nous utilisons habituellement (flyers déposés dans les boîtes aux lettres ou publications sur la page Facebook de l'association).

Au nom du bureau et de l'ensemble des membres de l'association « Ghissignies en fête », je vous présente mes meilleurs vœux pour cette année 2024.

Olivier RASSENEUR, président de l'association « Ghissignies en fêtes »

Contacts :

ghissigniesenfetes@gmail.com



« Ghissignies en fêtes »

Olivier RASSENEUR, président de l'association « Ghissignies en fêtes »

Contacts : ghissigniesenfetes@gmail.com /  « Ghissignies en fêtes »



La Pressée



Prêts pour les pommes !



Tante Adèle



Concert par l'harmonie de POIX DU NORD

Amicale de l'école

La nouvelle équipe de l'amicale est heureuse de vous souhaiter une bonne et heureuse année 2024. Nous espérons que cette nouvelle année sera remplie de belles choses, que vos rêves se réalisent, que l'amour et l'amitié soient au rendez-vous jour après jour.

Depuis la reprise du bureau en novembre nous avons traditionnellement organisé le défilé d'Halloween avec les petites sorcières et les petits monstres.

Merci encore aux Ghissigniens pour l'accueil que vous leur avez réservé et merci aux parents de bien vouloir nous excuser pour les 1kg800 de bonbons récoltés par enfants ...ce sont les dentistes vont être heureux !!

Pour continuer dans les douceurs, Saint Nicolas a apporté à chaque enfant de l'école un chocolat. Nous avons ensuite organisé une séance photo de Noël pour les enfants de l'école avec l'aide de M Martial Delevoye qui avec son matériel professionnel nous a permis de tirer un magnifique portrait de nos petits mannequins en herbe.

En association avec la mairie et les maîtresses, nous avons organisé la fête de Noël. Les enfants nous ont ravis de leurs douces voix et ont pu continuer le tour de chant durant le spectacle offert par la municipalité. Pour finir ce bel après-midi, petits et grands ont pu se rafraîchir ou se réchauffer à la buvette organisée par l'amicale, sans oublier de se régaler avec les gâteaux faits maison. Pour les plus gourmands, l'amicale a proposé à la vente une préparation pour cookies dans des jolis bocaux décorés...une belle réussite assurée et une belle idée cadeau pour Noël. Sans oublier la vente de photographies de Noël des enfants de l'école...tous plus beaux les uns que les autres... Nous avons fait grâce à vous 400 euros de bénéfice.

Le 10 février 2024 à partir de 19h à la salle de fête de Ghissignies, « Fiesta Carnaval » organisée par l'amicale, nous vous attendons nombreux déguisés, ou pas pour les plus timides, repas et ambiance assurées. Des bulletins d'inscription ont été distribués dans les boîtes aux lettres de la commune et remis à chaque enfant de l'école...venez nombreux !!!

Pour la chandeleur, l'amicale fera une distribution de crêpes à la sortie de l'école pour régaler les papilles des petits gourmands.

Courant Mars, une sortie patinoire sera offerte aux adhérents de l'amicale.

Grace à votre participation tout au long de l'année, les bénéfices permettent d'offrir un spectacle aux enfants et de financer le voyage de fin d'année de l'école. Nous allons organiser au printemps une visite, pour petits et grands adhérents, de la caserne de pompiers de Le Quesnoy. Vers les vacances d'avril nous allons également organiser une vente d'objets avec les dessins des enfants nous n'avons pas encore décidé quel objet sera proposé, cela sera à déterminer avec l'entreprise.

Plein d'autres surprises vous attendent, n'hésitez pas à proposer vos idées.

Amicalement votre...

- Les membres du bureau
- Alice LOUVET, Présidente
- Gerald MONIER, Vice-Président
- Emilie DUFOUR, Secrétaire
- Nicolas HOUZE, Trésorier

AAPPMA – La belle rivière

Les membres de notre association sont heureux de présenter aux habitants des villages leurs meilleurs vœux pour cette année 2024.

Notre Association de pêche « La Belle Rivière » a son siège à **la mairie de BEAUDIGNIES**.

En 2023, nous étions 37 pêcheurs (dont 8 enfants de moins de 12 ans) à pêcher la truite, entre le 11 Mars et le 16 septembre, durant 36 jours, chaque dimanche, jour férié et 3 samedis sur nos deux parcours de pêche, situés sur l'Ecaillon et le St Georges.

En prenant votre carte de pêche 2024 dans notre association, vous pourrez pêcher dans les rivières de 1ère et 2ème catégorie, vous détendre au bord de l'eau et ceci pour un prix très modique pour une année entière, (129 € pour une personne majeure, 40 € pour un mineur et 8 € pour un enfant). Cette carte vous permettra de pêcher sur nos 13 km de parcours et dans tous les étangs fédéraux (ex Poix du Nord) ou même dans le canal de la Sambre (ex à Hachette près de Maroilles).

Achetez donc dès maintenant votre carte de pêche sur le site Internet : « cartedepeche.fr » ou contactez-nous. Choisissez notre association en inscrivant BEAUDIGNIES dans la case « Ville » puis choisissez votre carte de pêche. Suivez les instructions et vous pourrez vous-même imprimer votre carte de pêche ou vous la faire livrer si vous n'avez pas d'imprimante.

Si vous n'avez pas Internet, contactez-nous, nous vous éditerons votre carte de pêche.

En prenant votre carte de pêche vous faites un geste écologique, vous devenez une sentinelle de nos rivières en participant au maintien de ce poisson emblématique qu'est la truite, en surveillant les pollutions possibles et en entretenant, nettoyant le lit de nos rivières.

Nos réalisations 2023

- 7 rempoissonnements étalés de Mars à Août pour un total de 746 kg de truites (100 kg de Fario et 646 kg d'Arc en Ciel) accompagnés d'un alevinage de plus de 1000 truitelles Fario en fin de saison.
- La fête de la pêche s'est tenue, le dimanche 4 juin à Beaudignies sur l'Ecaillon. En 2024 elle aura lieu à le dimanche 2 Juin à Ghissignies.
- L'application habituelle de notre plan de gestion qui a été réalisé comprend le grattage des frayères pour faciliter la reproduction des Farios, l'élimination des embâcles et le nettoyage des rivières en liaison avec l'opération « Hauts de France propres »



La récolte du 18 mars et celle du groupe de nettoyage de l'Ecaillon du 25 février



Le grattage des frayères sur le St Georges et l'Ecaillon au mois d'Octobre



La fête de la pêche le 4 juin (Déversement des truites et les pêcheurs en action)



Les gagnants des gros lots de la fête de la pêche

En cas de pollution prévenez immédiatement:

La Fédération de Pêche à Le Quesnoy (03 27 20 20 54) ou la Gendarmerie de Le Quesnoy (03 27 49 10 18) ou le Président / le Secrétaire de notre AAPPMA.

N'hésitez pas, contactez nous, rejoignez nous,

Le Président : Bernard HUVELLE 14, route du Quesnoy à GHISSIGNIES – 03 27 40 60 60

Le Secrétaire : Michel FOURNIAL 19, rue de Visin à GHISSIGNIES -- 03 27 49 36 87

ANTENNES BETHEGNIES
Agrée CANAL +, CANALS ET, ORANGE, TNT numérique et Connexion Verte

INSTALLATION RÉPARATION

POUR LE CHANGEMENT DES CHAINES BELGES

UN SEUL NUMERO 03 27 49 10 81

DEVIS GRATUIT

FABRICE BOULARD
Menuiserie - Agencement

28 rue du Moulin
59530 VILLEREAU
Tel: 06.29.81.06.39
Mail: boulard.fab@orange.fr

Devis Gratuit

Pose de menuiserie Bois, PVC, ALU
- porte de garage - volet roulant
Agencement
- porte intérieur - placard - parquet
Plâtrerie
- plafond - cloison
- isolation de comble

Informations communales diverses

Nuisances sonores

Par arrêté municipal du 8 juillet 1996, l'utilisation d'outils ou d'appareils destinés aux travaux de bricolage ou de jardinage tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, débroussailleuses... ou tous autres appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore est réglementée comme suit :

Interdiction d'utiliser ces appareils tous les jours de la semaine après 20h30.

Les dimanches et jours fériés : utilisation limitée de **9h00 à 12h00**.

Après 12h00 : **utilisation strictement interdite.**

Détention d'animaux

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage : éviter les aboiements intempestifs et répétitifs, respecter les conditions de détention des animaux, éviter la divagation...

Animaux errants

La commune ne disposant pas de fourrière et dans un but de protection de l'ordre public, elle a confié à l'A.F.A.C. (*Assistance Fourrière Animalière aux Communes*) de MARLY le soin de capturer, transporter, accueillir les chats et chiens errants et/ou en état de divagation sur le territoire communal dans le respect des règles de la protection animale.

Les interventions de la fourrière ont lieu durant les heures d'ouverture au public de l'A.F.A.C., à savoir : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 / le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.

Ces interventions sont déclenchées sur appel formulé au **03.27.20.01.40** par la Mairie, les services de Police, de Gendarmerie, des Sapeurs-Pompiers, des services des Douanes ou les **particuliers résidant dans la commune.**

En dehors des horaires d'ouverture au public, la capture et le transport des animaux sont assurés par le Service d'Astreinte de l'A.F.A.C. sur **appel formulé exclusivement par la Mairie**, les services de Police, de Gendarmerie, des Sapeurs-Pompiers, des services des Douanes.

Ce service d'astreinte ne pourra en aucun cas être déclenché sur appel de particulier.

Echardonnage

La destruction des chardons est obligatoire sur l'ensemble des terrains, clos ou non. La responsabilité de cette destruction incombe à l'exploitant ou l'utilisateur du terrain en cause ou, à défaut, à son propriétaire ou usufruitier.

La destruction doit être effectuée chaque année au cours du printemps ou de l'été par voie chimique ou mécanique et doit être terminée ou renouvelée avant la floraison.

MERCI A TOUS DE VEILLER AU STRICT RESPECT DE CES DISPOSITIONS

Jardinez malin !

ADOPTEZ LE MULCHING

Le PAYS DE MORMAL vous aide à acquérir un équipement mulching

Jusqu'à 80€ remboursés sur votre équipement mulching

Le mulching, qu'est-ce que c'est ?

Le mulching est une technique de tonte sans ramassage de l'herbe. Celle-ci est finement broyée pour créer du « mulch » (paillis), se redéposant uniformément sur le gazon pour le protéger. Il reste ainsi vert plus longtemps !



Exemple tondeuse mulching



Kit mulching un obturateur et/ou une lame mulching

AVANTAGES

Réduire à la source les déchets de tonte de pelouse, et les coûts liés à cette gestion

Eviter aux usagers des allers-retours dans les déchetteries

Maintenir l'humidité au sol grâce à un bouclier d'herbe broyée : l'herbe contient jusqu'à 90% d'eau !

Faciliter la tonte pour le particulier : plus besoin de vider le bac de ramassage et de recharger les sacs et/ou remorques

Fertiliser le gazon naturellement : le « mulch » sert d'engrais en apportant au sol des nutriments azotés.



RENSEIGNEMENTS Service environnement du Pays de Mormal
03 27 77 52 35 www.cc-paysdemormal.fr



LE PAYS DE MORMAL VOUS AIDE À RÉDUIRE VOS DÉCHETS

Ensemble, préservons l'environnement !

€ La CCPM prend en charge au moins la moitié du coût.

Composteurs
Bois ou plastique

Lombricomposteurs

Seaux de
cuisine

POUR RAPPEL

Le compostage est un processus par lequel des matériaux biodégradables sont mis ensemble pour être convertis en un engrais, grâce au travail d'organismes biologiques vivants sous conditions contrôlées.

Le lombricomposteur est un système de plateaux sur pieds qui suit le même principe qu'un composteur, mais avec des vers qui accélèrent le processus / compost (amendement organique)

LES EFFETS DU COMPOST

- Améliore la structure du sol en le rendant plus grumeleux et meuble, facilitant le travail de la terre
- Nourrit le sol, grâce aux substances nutritives comme les oligo-éléments, les minéraux et les matières organiques
- Fertilise et accroît l'activité biologique du sol

RENSEIGNEMENTS

Service Environnement du Pays de Mormal
03 27 77 52 35
prevention-dechets@cc-paysdemormal.fr

SI VOUS ÊTES INTÉRESSÉ(E)(S)

FORMULAIRE DISPONIBLE SUR LE SITE
www.cc-paysdemormal.fr

Rubrique Environnement - Gestion des déchets

Evolution de la taxe des ordures ménagères

Le pays de MORMAL subit les évolutions réglementaires nationales. Depuis le 1er janvier 2023 (et pour se conformer à la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte), il a été mis en place l'extension des consignes de tri. Par ailleurs, la hausse de la taxe générale sur les activités polluantes augmentera fortement jusqu'en 2025.

Dans ce contexte de forte hausse des coûts, le pays de MORMAL a décidé, afin de maîtriser le coût de gestion des déchets dans son budget, de modifier les modalités de collecte et de mettre en place une tarification incitative, la TOEMI.

Ces dispositifs ont pour objectif de réduire le volume des déchets produits et de limiter l'impact sur la tarification des usagers.

Avec la TOEMI, chaque foyer devient acteur et peut limiter son coût grâce à ses efforts de tri. Dès à présent, je dépose mon verre dans le point d'apport volontaire le plus proche c'est-à-dire sur la place du village ou au chemin latéral.

- Dès le 1er juillet 2024, ma poubelle de tri sera ramassée une fois tous les quinze jours.
- Dès le 1er juillet 2024, la TOEMI passera en phase de test pour 6 mois.

La tarification incitative s'adapte aux efforts de tri. Grâce à elle, je peux agir sur ma facture. Désormais, la taxe est en partie calculée sur le nombre de levées de notre bac d'ordures ménagères. Elle permet de maîtriser notre production de déchets afin d'en diminuer le tonnage.

La taxe ne se base plus seulement sur la surface du domicile mais aussi sur le volume des ordures ménagères produit.

Notre taxe sera composée :

- d'une part fixe basée sur le foncier bâti,
- d'une part variable basée sur le nombre de levées du bac à ordures ménagères.

Nous serons donc acteur de notre taxe.

Les bons gestes à adopter pour le tri

Le plastique le papier, le carton, le verre et l'acier sont fabriqués à partir de ressources naturelles telles que le pétrole, le bois, le sable, le fer ou encore la bauxite. Quand vous triez vos emballages, leur recyclage permet de réutiliser leur matière afin de produire de nouveaux emballages ou objets. A titre d'exemple, le recyclage de 850 boîtes de conserves permettra de fabriquer un lave-linge et le recyclage d'une bouteille en verre permet d'en fabriquer une nouvelle et cela... indéfiniment !

EN PRATIQUE, QUELS SONT LES GESTES A ADOPTER ?

Pour vous, le tri devient plus simple.

- 1/ C'est un emballage ou un papier ? Vous pouvez le trier !
- 2/ Votre emballage est en plastique, en carton, en papier, en métal, déposez-le dans le bac de tri. Déposez le verre dans le compartiment dédié.
- 3/ Inutile de le laver, il suffit de bien le vider. L'eau est précieuse.
- 4/ Ne pas imbriquer les emballages les uns dans les autres afin de faciliter le tri des différents matériaux.
- 5/ Pour gagner de la place, aplatissez les petits emballages, les briques alimentaires et les bouteilles en plastique.
- 6/ Tous les papiers se trient ! (sauf les absorbants comme les mouchoirs, les essuie-tout, les couches ou encore les masques)
- 7/ les grands cartons sont à déposer en déchetterie
- 8/ Triez tous les emballages, mais pas les objets. Les petits objets comme les brosses à dents ou la petite vaisselle cassée par exemple sont à jeter dans la poubelle ordinaire. Les plus gros objets doivent être déposés en déchetterie.

Désormais, plus de doute : tous les emballages et tous les papiers se trient !

Chiffre clé :

392 Kg

C'est le nombre de déchets produits (Ordures ménagères, tri et verre) par an et par habitant du Pays de Mormal. 294 kg d'entre eux n'étaient, jusqu'ici, pas triés !

Points d'Apport Volontaire du Verre



Chemin Latéral



Place René Douay

Brûlage des déchets verts

Le brûlage à l'air libre est interdit

Le brûlage des déchets ménagers dont les déchets verts, est interdit toute l'année, sur l'ensemble de la région Hauts-de-France, en vertu des dispositions des règlements sanitaires départementaux. Les infractions à la réglementation peuvent être constatées par le maire, ses adjoints ou les forces de l'ordre.

Il existe des solutions !

Le compostage individuel

Les déchets organiques peuvent être compostés : déchets de jardin, déchets alimentaires , ... C'est facile, cela permet de réduire les volumes de déchets et le compost peut être réutilisé dans les jardins ou les bacs à fleurs en complément d'autres amendements (terreau, etc.).

La collecte en déchèterie

Vous pouvez déposer les déchets verts dans la déchèterie la plus proche. Ils seront valorisés dans des conditions respectant l'environnement. Par ailleurs, de nombreuses déchèteries mettent à disposition des particuliers du compost issu de la collecte des déchets verts.

Le paillage

Le « paillage » est simple et peu coûteux. Cette technique consiste à recouvrir le sol de déchets organiques broyés pour le nourrir et/ou le protéger. Il évitera le développement des mauvaises herbes et créera une rétention de l'humidité au niveau du sol.

« Utiliser ses déchets verts et de cuisine au jardin »,

Le guide de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie informe et conseille sur les différentes solutions pour valoriser ces déchets : <http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-compostage-et-paillage.pdf>

Quelques chiffres !

302 déchetteries dans la région **98%** de la population de la région a accès à une déchèterie

Brûler 50kg de végétaux émet autant de particules que :

- **12 mois** de chauffage d'un pavillon avec une chaudière au fioul
- **13 000 km** parcourus par une voiture diesel récente en circulation urbaine
- **14 000 km** parcourus par une voiture essence récente en circulation urbaine

Les polluants et leurs impacts

On estime que l'entretien du jardin génère **160 kilos de déchets verts par personne et par an** . Pour s'en débarrasser, 9 % des foyers les brûleraient alors que c'est interdit, ce qui représente près d'un million de tonnes de déchets verts brûlés à l'air libre chaque année en France. Ce qui revient à l'équivalent des émissions annuelles de particules de 8 millions de pavillons chauffés au fioul. (sources : ADEME - © Air Rhône-Alpes)

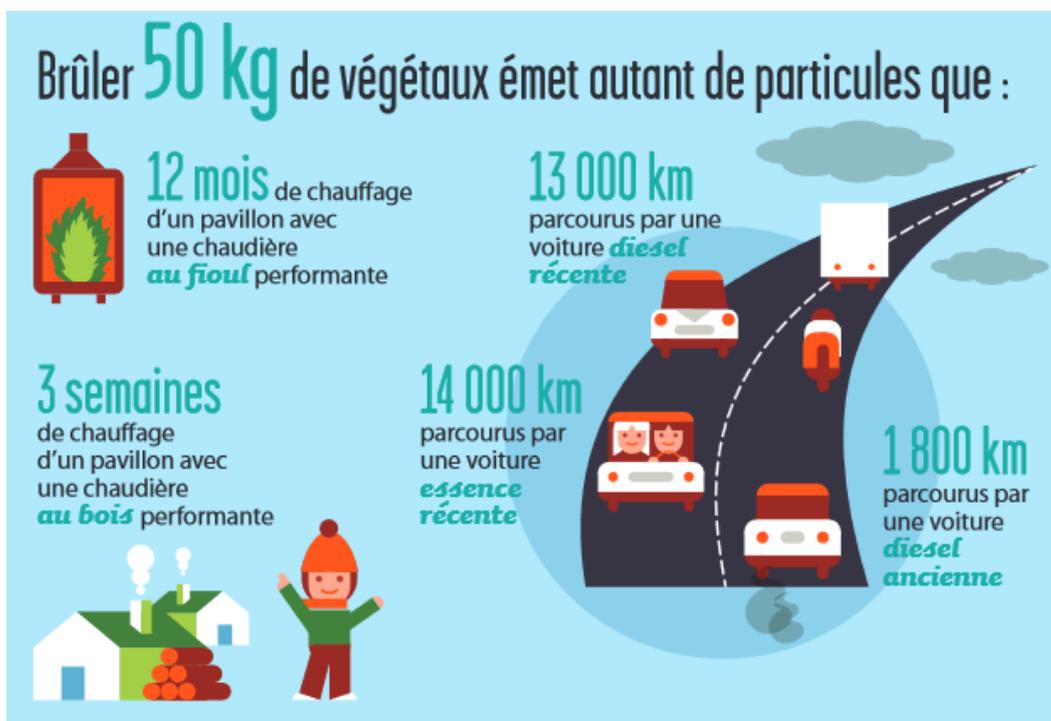
- **Les polluants émis dans l'air lors d'un brûlage à l'air libre peuvent nuire à la santé.** En effet, cette combustion est peu performante, particulièrement quand les végétaux

brûlés sont humides, et dégage des substances polluantes, toxiques pour l'homme et l'environnement : dioxines, composés volatiles organiques (COV), monoxyde de carbone (CO), particules (PM), oxydes d'azote (NOx), hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)

- **La toxicité des substances** émises dans l'air peut encore être accrue en cas de mélange des déchets verts avec d'autres déchets de jardin (plastiques, bois traités).

Le saviez-vous ?

- En France, la pollution de l'air par les particules fines (de diamètre $< 2.5 \mu\text{m}$) est responsable de la **mort prématurée de 48 000 personnes** tous les ans. En Hauts-de-France, cette pollution est à l'origine de **6 500 décès prématurés** par an et d'une perte d'espérance de vie de 16 mois en moyenne (source : Santé publique France, 2016).
- Au-delà, la pollution atmosphérique est responsable de nombreuses pathologies, touchant toute la population du territoire : cancers, maladies cardiovasculaires, asthme, accouchements prématurés, accidents vasculaires cérébraux, troubles de la fertilité, etc.
- Le coût total de la pollution atmosphérique a été estimé, pour la France, à environ 100 milliards d'euros par an (source : Sénat, 2015).



Plus d'information sur www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr.

Une aide pour l'achat d'un vélo ou d'une trottinette

C'est une véritable alternative à la voiture pour les déplacements de moins de 5 kilomètres : le vélo ou la trottinette électrique ! Pour encourager la pratique, la Pays de Mormal octroie une aide aux habitants du territoire qui achètent, neuf ou d'occasion, un vélo ou une trottinette électrique pour se déplacer quotidiennement. Les subventions peuvent aller jusqu'à 600 euros pour les vélos et 150 euros pour les trottinettes ! En 2022, 256 aides ont été versées pour un montant de 80 000 euros.

Conditions et demandes d'aide **03 27 77 52 35** ou <https://www.cc-paysdemormal.fr>

Déplacez-vous.fr : La plateforme des seniors

Pour compléter l'offre de transport en commun, le Pays de Mormal a créé, pour les seniors, une plateforme dédiée où il est très simple de réserver ses déplacements. Transport solidaire, service à la personne, taxi-VTC ou ambulance sont ainsi proposés. Les trajets doivent être réservés de 4h à 48h à l'avance selon la structure.

Informations et inscription sur www.deplacezvous.fr

Le covoiturage pour réduire le nombre de voitures

Pour favoriser la pratique du covoiturage sur le territoire, le Pays de Mormal et les trois autres intercommunalités de l'arrondissement ont lancé une étude afin de déterminer cinq à six lignes de covoiturage

JOSÉ LEITE FERREIRA

JOSE.LEITE0736@ORANGE.FR
Fax : 09 62 14 49 80
26 RUE ROGER ROBERT
59530 LOUVIGNIES QUESNOY

JL RENOVO
CONSTRUCTION · RÉNOVATION · COUVERTURE · ZINGUERIE

TÉL. 03 27 49 37 51

Plantons le décor

« Plantons le décor » est une opération de commandes groupées d'arbres, d'arbustes et de variétés fruitières et légumières d'origine locale en partenariat avec 10 producteurs-fournisseurs régionaux et 27 territoires en Hauts de France. Chaque année, en septembre, des catalogues et bons de commande et flyers "Plantons le décor" sont mis à disposition de tous les habitants dans les territoires, et en version numérique sur le site www.plantonsledecor.fr.

Vos commandes de végétaux (arbres, arbustes, fruitiers, semences, graines...) et matériels se font, entre octobre et février, auprès des territoires partenaires soit directement via le site plantonsledecor.fr soit via les catalogues papier.

ATTENTION : les commandes ne sont plus possibles 1 mois avant la date de livraison pour les commandes papiers, 3 semaines avant la date de livraison pour les commandes en lignes. La commande en ligne vous permet de payer directement par Carte bancaire, après la création de votre compte client.

Les commandes papier sont réglées uniquement par chèque en renvoyant le(s) bon(s) de commande du catalogue à votre territoire. Dans ce cas, la validation des commandes par votre territoire se fait à réception de votre règlement par chèque. Une fois les commandes validées (CB et chèques), leur préparation est faite par les différents producteurs.





Prévenir c'est agir, dépistez-vous !

Le **04 février** est la journée mondiale contre le cancer.

Pourquoi se faire dépister ?

Pour diagnostiquer un cancer à un stade précoce, même s'il ne produit pas encore de symptômes. Une prise en charge, très tôt, favorise les chances de guérison et limite les séquelles liées à la maladie et à certains traitements.

Dans certains cas, le dépistage permet de détecter une lésion dite « précancéreuse » et d'agir préventivement pour éviter son évolution vers un cancer.

Un dépistage réalisé à temps peut sauver la vie ! Simple et gratuit il a pour objectif de diminuer le nombre de décès lié à la maladie.

En France les pouvoirs publics ont mis en place trois programmes de dépistage organisés :

- **le dépistage du cancer du col de l'utérus**
 - tous les 3 ans chez les femmes de 25 à 30 ans
 - tous les 5 ans chez les femmes de 30 à 65 ans
- **le dépistage du cancer du sein**
 - tous les 2 ans chez les femmes de 50 à 74 ans
- **le dépistage du cancer colorectal**
 - tous les 2 ans chez les femmes et les hommes de 50 à 74 ans

Pour en savoir plus : www.ameli/dépistage

Je m'informe et j'y pense toute l'année !

COMMENT DÉCLARER LA NAISSANCE DE VOTRE ENFANT SUR AMELI ?

Bébé vient de naître ? Pour gagner du temps, déclarez sa naissance en ligne auprès de l'Assurance Maladie, en quelques clics.

Rendez-vous sur [votre compte ameli](#), rubrique *Mes démarches*, service *Naissance de mon enfant*, et laissez-vous guider.



Vous n'avez pas encore de compte ameli ? **Créez-le dès maintenant** sur ameli.fr !

Cliquez sur **Compte ameli**, puis sur **Je crée mon compte** et laissez-vous guider.

Vous pouvez aussi télécharger, l'application ameli, l'Assurance Maladie



Flashez le QR code pour accéder à ameli.fr



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 28 juillet 2023

Le Pass colo, une nouvelle aide confiée aux Caf pour faciliter le départ des jeunes de 11 ans

Annoncé par Aurore Bergé, ministre des Solidarités et des Familles, le Pass Colo sera mis en œuvre à l'été 2024 pour faciliter les départs en vacances en « colos » des enfants avant leur entrée au collège, l'année de leurs 11 ans. Financé par l'Etat, le Pass Colo sera confié en gestion à VACAF le dispositif national des aides aux vacances des Caf. Les Caf sont des acteurs majeurs de la politique vacances des familles et des enfants.

Un Pass pour partir en colos à l'été 2024

Partir en vacances pour rapporter des souvenirs à raconter à la rentrée, apprendre l'autonomie et le vivre ensemble, découvrir de nouveaux horizons : à partir de l'été prochain, le « Pass Colo » facilitera les départs des enfants de 11 ans des familles ayant des ressources inférieures ou égales à 4 000€/mois (soit un quotient familial inférieur ou égal à 1 500 euros).

Avec un montant qui varie en fonction des revenus des familles, l'aide sera versée à l'organisateur du séjour labellisé « Pass Colo », selon le principe du tiers payant : les familles n'auront à payer que le solde restant à leur charge.

Comment fonctionne le « Pass Colo »

Cette aide financière versée à l'organisateur du séjour labellisé « Pass Colo », selon le principe du tiers payant, variera en fonction des ressources de la famille :

- 350 € pour les QF de moins de 200 €
- 300 € pour les QF compris entre 201 et 700 €
- 250 € pour les QF compris entre 701 et 1200 €
- 200 € pour les QF compris entre 1201 et 1500 €

Un dispositif cumulable avec les aides aux vacances des Caf et des autres partenaires

L'aide pourra être complétée par d'autres aides pour réduire le reste à charge de la famille et lever le frein financier au départ : aides des Caf, dispositif colos apprenantes, aides des collectivités, d'un CSE, de l'ANCV... Des informations complémentaires sur les modalités de mise en œuvre du dispositif seront communiquées ultérieurement.

Le « Pass Colo » sera géré par VACAF, la mission nationale déléguée à la CAF de l'Hérault qui gère les aides aux vacances des CAF pour faciliter les départs en vacances de près de 500 000 (427 000 parents et enfants en séjours familles et 65 000 enfants et adolescents en colos)



Les Caf proposent en effet des aides aux vacances aux familles versées sur le même principe de tiers payant, qui leur permet d'éviter d'avancer la totalité du coût du séjour, dans près de 2000 villages vacances et campings labellisés, et dans les 2 000 colos pour les enfants et les adolescents.

Les Caf financent également les structures de vacances, les accueils de loisirs, des séjours courts, et soutiennent les principaux acteurs des départs en vacances (réseaux associatifs : Ligne de l'Enseignement, Union française des centres de vacances, le Secours populaire, ATD Quart Monde...).

Isabelle Sancerni, présidente du conseil d'administration de la Cnaf déclare : *"Les Caf sont pleinement dans leur rôle en mettant en œuvre le « Pass Colo » porté par le gouvernement. C'est une ambition historique de la branche Famille de la Sécurité sociale que de réduire les inégalités d'accès aux activités extrascolaires et périscolaire, aux loisirs et aux vacances. En découvrant de nouveaux horizons, en faisant de nouvelles connaissances, des milliers d'enfants vont voir leurs vacances changer grâce au Pass Colo et aux Caf. »*

Depuis 1945, les Allocations familiales sont au service des familles.

En versant des aides financières et en orientant les individus sur leurs droits, les Caf soutiennent chacun à tous les moments de leur vie. Ainsi, elles accompagnent 13,5 millions d'allocataires et couvrent 32,7 millions de personnes dont 13,9 millions d'enfants. En accompagnant les acteurs de l'action sociale sur le terrain, les 101 Caisses et leurs 3 300 points d'accueil partout en France contribuent à réduire les inégalités sociales et territoriales. Par leur action, les Allocations familiales œuvrent à la construction d'une société plus juste, plus solidaire, plus humaine.

CONTACTS PRESSE

Cnaf : Virginie RAULT - 07 78 95 49 90 presse@cnaf.fr

VACAF – CAF de l'Hérault : Céline SUAU : 06 32 54 41 90 / celine.suauf@cafherault.cnafmail.fr



Service de nettoyage



Nous sommes une entreprise de nettoyage professionnel offrant des services de nettoyage pour les particuliers. Nous savons que votre temps est précieux, c'est pourquoi nous offrons des services rapides, efficaces et abordables pour vous aider à maintenir votre environnement de vie propre et bien rangé.

Nos services comprennent le nettoyage de maison, d'appartement, de bureau, de vitres, un service de repassage et plus encore.

Nous sommes disponibles pour répondre à vos questions et vous aider à planifier l'entretien parfait pour répondre à vos besoins.

Pour en savoir plus sur nos services, veuillez nous contacter par téléphone ou par e-mail.

☎ 06 58 06 26 45

✉ gm.servicesgabelle@gmail.com

📍 59530 Louvignies Quesnoy



Ne pas jeter sur la voie publique. Création graphique: Les explorateurs de la com - Crédit photo: karolina graboska. Réimpression: GM services / RCS : 949 669 113 Louvignies Quesnoy - Capital social 1500€



Service de nettoyage





☎ 06 58 06 26 45

✉ gm.servicesgabelle@gmail.com

📍 32 Rue du Futoy
59530 Louvignies Quesnoy



FICHE D'INSCRIPTION DES BÉNÉVOLES

Afin de promouvoir le développement durable, la promotion de notre territoire et l'entretien de nos communes, nous vous proposons de vous joindre à nous et à la Région pour ramasser les déchets, encore trop souvent abandonnés en pleine nature (les dépôts sauvages) dans nos bas-côtés, sur nos berges, places et autres lieux publics. En effet, ces dépôts mal intentionnés mettent parfois du temps à être évacués... (faute de moyen le plus souvent...).

C'est pourquoi le Pays de Mormal se joint aujourd'hui à l'opération « Hauts-de-France Propres, ensemble nettoyons notre région ! » qui se déroulera le SAMEDI 16 MARS 2024. Il s'agit tout d'abord de se retrouver dès 9h00 sur le parvis de votre Mairie pour le départ.

Vous souhaitez participer au ramassage des débris dans votre commune en collaboration avec le service « Prévention des Déchets ».

Nous vous invitons donc à **compléter et déposer ce coupon en mairie avant le : 9/02/2024.**

Nom de la commune avec laquelle je participe :

Nom du ou des participants :

Nombre d'enfants participants :

___ de moins de 6 ans ___ de 6 à 12 ans ___ de plus de 12 ans

Droit à l'image :

J'accepte d'être photographié (y compris mes enfants) et que cette photo soit utilisée dans les médias.

Je n'accepte pas d'être photographié et que cette photo soit utilisée dans les médias. Je prends note du fait que mes enfants restent sous ma responsabilité durant tout le déroulement de l'opération.

À le / / 2024

Signature du responsable légal :

L'action se déroulera selon le contexte sanitaire du jour J et suivant les prescriptions gouvernementales par rapport à la situation du moment. Les bénévoles sont invités à prendre leur matériel : gilet fluo, gants, masque, sacs poubelles...

Agenda



Samedi 10 février

Repas de carnaval
Organisé par l'amicale de l'école



Samedi 16 mars

Opération Nature propre en partenariat
avec la région et la CCPM



Lundi 1 avril

Chasse aux œufs
A la prairie à côté de la salle des fêtes



Samedi 4 mai
Dimanche 5 mai

Portes ouvertes
Des légumes au moulin



Dimanche 2 juin

Fête de la Pêche à **Ghissignies**



A DÉFINIR

Les Estivales



A DÉFINIR

Fête de l'école
Kermesse de l'amicale de l'école
Organisées par l'école et l'amicale



A DÉFINIR

Fête de la Pressée
Organisée par Ghissignies en Fêtes



Dimanche 24 novembre
(suivant état des travaux)

Repas des aînés
Organisé par la municipalité



Samedi xx décembre
(suivant état des travaux)

Soirée Dîner Théâtre
Organisée par le club sports et loisirs



Samedi 14 décembre
(suivant état des travaux)

Spectacle de Noël
Organisé par la municipalité



Samedi 21 décembre

Distribution du colis des aînés
par la municipalité

Sous réserve de modifications ultérieures apportées par les organisateurs